

Le frère Mathieu Re(g)nard

Un missionnaire qui réalisait des merveilles

Jaime Corera Andía, C.M.

L'homme dont nous allons parler, hérita de son père, un nom de famille qui s'écrivait avec un «g». Quand Mathieu était déjà adulte, nombre de ses admirateurs, parmi lesquels, ni plus ni moins que la Reine de France, ôtaient le «g» de son nom de famille pour écrire Renard. Ils ne le faisaient pas pour l'insulter; au contraire, c'était une marque d'admiration. Vincent de Paul, un autre de ses admirateurs, mû par le même sentiment, dit de lui dans une lettre: «Le frère Mathieu fait des merveilles» [I, 591]. Vincent utilise ici le mot frère dans un sens technique: membre de la Congrégation qui n'a pas été ordonné prêtre.

Mathieu Regnard est né en 1592, à Brienne-le-Château¹, dans une famille riche et de bon nom. Il était donc 12 ans plus jeune que Vincent. On ne sait rien des années qui précèdent son entrée dans la Congrégation, à presque 40 ans en 1631, rien non plus de sa vie dans la Congrégation en dehors des données qui figurent dans les registres. Il prononça ses vœux en 1644² et mourut en 1669, 9 ans après la mort de St Vincent.

Tout ce que l'on sait se base sur des écrits aujourd'hui disparus, dus à Mathieu lui-même, rédigés probablement sur l'indication des autorités de la Congrégation en vue d'une possible canonisation du fondateur. En fait, les écrits du frère Mathieu ne parlaient ni des vertus ni des actes du fondateur. C'était un récit de ce que pouvait faire et être un membre de la Congrégation quand il était inspiré véritablement, comme l'était le frère Mathieu, par l'esprit du fondateur.

¹ Dans IX, 95, note 3, on appelle ce lieu Brienne-Napoléon. Le jeune Napoléon commença à apprendre l'art de la guerre dans une académie militaire qui se trouvait dans cette ville durant quelques années à la fin du XVIII^{ème}.

² L'habitude de faire ces vœux après deux années de séminaire interne fut obligatoire après une ordonnance de l'archevêque de Paris en 1641 [XIII, 283] C'est pour cela que le frère Mathieu dut attendre 13 ans après son entrée dans la Congrégation pour les prononcer.

A part les rares données des registres officiels, le témoignage le plus ancien de l'existence et du genre d'homme qu'était le frère Mathieu, apparaît dans la dite lettre de St Vincent de 1639 dans laquelle il dit : « Le frère Mathieu fait des merveilles en cela, selon la grâce très spéciale que lui a donnée Notre Seigneur ». Le frère Mathieu a donc une grâce très spéciale qui vient de Dieu lui-même et qui se manifeste dans « cela ». Dans le contexte de la lettre, « cela » fait référence à un programme dirigé par St Vincent, d'aide matérielle et spirituelle auprès des gens de Lorraine, accablés par les guerres entre la France et les troupes de l'Empire.

La dévastation de la Lorraine dura 7 ans jusqu'en 1643, année où nous avons un autre témoignage de St Vincent sur le frère Mathieu, le dernier arrivé jusqu'à nous. Dans ce dernier témoignage, il décrit de façon précise la qualité d'âme de ce faiseur de merveilles : « Il y a quelques jours, notre frère Mathieu m'écrivait de Lorraine et sa lettre toute baignée de larmes, me mandait les misères de ce pays... : "Monsieur, la douleur de mon cœur est si grande que je ne vous la puis dire sans pleurer à cause de la grande pauvreté de ces gens" » [IX, 84].

On ne sait rien de plus de la qualité d'âme de cet homme bien que sur cet aspect, elle devait être la même que celle de plusieurs prêtres de la Congrégation qui travaillèrent en Lorraine en même temps et pour les mêmes raisons que le frère Mathieu. Ils travaillèrent aussi, comme lui, dans un type d'activité, qui bien qu'elle n'oubliait pas l'attention spirituelle, se centrait surtout sur l'assistance des personnes dont les conditions de vie matérielles avaient été endommagées par le passage des armées.

Dans la même lettre citée auparavant, dans laquelle Vincent parle de son frère Mathieu sur un ton hautement élogieux, il mentionne également tous les prêtres missionnaires envoyés à « Toul, Nancy, Bar-le-Duc, et que nous allons aussi envoyer à Metz pour assister corporellement et spirituellement le pauvre peuple des campagnes éparpillé dans ces contrées... ».

Un témoignage extérieur à la Congrégation elle-même est arrivé jusqu'à nous et nous parle du dévouement de ces prêtres pour soulager les besoins de ces populations dévastées. C'est un récit écrit par un père jésuite, chez qui un des missionnaires avait logé, et qui mourut d'épuisement à 28 ans. Environ 600 personnes appauvries par la guerre l'accompagnèrent à ses funérailles; personnes qu'il avait « soignées de leurs maux et soulagées dans leur pauvreté et confessées du matin au soir ». Le père jésuite termine son récit par une phrase impressionnante qu'il applique à tous les autres missionnaires qu'il vit travailler à Bar le Duc : « Vos messieurs sont souples et très dociles en tout, hormis dans les avis qu'on leur donne de prendre un peu de repos.

Ils croient que leurs corps ne sont pas de chair, ou que leur vie ne doit durer qu'un an » (II, 23-24).

Au dévouement de ses frères prêtres, le frère Mathieu ajoutait une sagacité et une ruse pour ne pas dire une astuce, qui encouragea davantage ses admirateurs à enlever le « g » de son nom de famille pour écrire Renard, orthographe qui est restée dans les livres qui traitent de l'histoire de la Congrégation de la Mission. Mais ce qui distingue vraiment l'action du frère Mathieu est qu'il courut des risques tels que sa vie aurait pu se terminer d'un seul coup plus d'une fois.

Abelly, le premier biographe de Saint Vincent, qui le connut personnellement et sans aucun doute connut également le frère Mathieu, cite les exploits de celui-ci à deux reprises mais il ne mentionne pas son nom. Il parle de lui comme « le missionnaire qui emmenait de l'argent en Lorraine ». Il termine sa deuxième évocation en disant que « Dieu lui a toujours donné une habileté admirable et le favorisa d'une protection spéciale pour ne pas tomber dans les mains des voleurs ou pour se libérer d'eux. La reine lui demanda plusieurs fois de venir lui raconter comment il se débrouillait pour leur échapper et elle prenait plaisir à l'entendre raconter les stratagèmes innocents dont il faisait preuve. Mais lui, a toujours reconnu et admis en public que cette protection de Dieu sur sa personne était le fruit des prières et de la foi de M. Vincent ».

Stratagèmes « innocents » ? Innocents, certainement tous dans le sens moral du terme et quelques-uns même dans le sens stratégique. De sorte que Mathieu et Abelly avaient raison lorsqu'ils attribuaient à la foi et aux prières de M. Vincent, l'incroyable immunité dont paraissait jouir notre héros, protégé dans certains cas par des artifices trop transparents. Mais la plupart du temps, on pouvait dire qu'il était protégé également par sa surprenante ingéniosité, de sorte qu'il gagna réellement, la suppression du « g » dans son nom de famille.

La biographie écrite par Abelly est de 1664, 4 ans seulement après la mort de St Vincent. On ne publia pas d'autre grande biographie avant celle de 1748, 84 ans plus tard; biographie due cette fois à la plume d'un théologien, membre de la Congrégation de la Mission, Pierre Collet (Abelly a toujours appartenu au clergé diocésain). Dans celle-ci, on mentionne bien le nom (Renard) et prénom de notre homme mais dans une note et seulement pour dire que, selon le témoignage de celui qui apportait l'argent en Lorraine, la quantité totale récoltée par Saint Vincent à Paris s'élevait à deux millions de livres³. Mais, plus tard, lorsqu'il évoque les faits dont nous parlons,

³ Avec le risque de commettre une grosse erreur de calcul, nous avancerions le chiffre d'une équivalence de 50-60 millions d'euros.

il ne mentionne pas son nom, il dit seulement que le protagoniste est un « frère de la Mission ». Serait-ce parce que selon Collet, à la différence d'Abelly, le frère Mathieu ne serait pas « un missionnaire » parce qu'il n'est pas prêtre mais seulement « un frère » ? Nous verrons plus tard pourquoi nous nous posons cette question.

Quoiqu'il en soit, Collet explique que le frère réalisa 54 voyages de Paris à la Lorraine, avec à chaque fois, une grande quantité d'argent, atteignant parfois la somme de 50 000 livres. Parmi tous ces voyages, entre 1639 et 1649, il semble selon les écrits du frère Mathieu, qu'il y eut 18 situations de grands dangers.

Il s'écoula un siècle avant qu'Ulysse Maynard, chanoine de Poitiers, publie en 1860, la troisième des grandes biographies de Saint Vincent de Paul. Dans celle-ci, on rend justice au frère Mathieu Renard, en citant son nom et prénom selon la nouvelle orthographe, en racontant en détail certaines de ses aventures tout au long de 4 pages. De plus, on ajoute que tout cela fut « une odyssee d'un genre nouveau dans laquelle il ne manque ni les prodiges ni les aventures, dans laquelle une *divinité* (sic) intervient sans cesse pour délivrer l'humble héros du danger. « Dans ce cas, la *divinité* est St Vincent lui-même car le frère Mathieu attribue le fait de s'être toujours vu sain et sauf, aux prières et mérites du saint ».

Admettons que notre bon chanoine se soit laissé emporter par le fil de la plume. Sans doute que son prénom Ulysse lui suggéra un modèle classique bien connu avec lequel comparer son « humble héros ». L'évocation n'en est pas moins tapageuse mais elle peut se comprendre chez un homme de l'époque romantique, bien formé, en tant que chanoine, en connaissance de la mythologie classique. Mais il faut admettre que la comparaison de l'action de St Vincent avec celle d'une quelconque *divinité* païenne est un peu hors du propos que l'on peut raisonnablement attendre d'un chanoine.

Maynard est le premier auteur à donner apparemment de façon complète un récit de ce qu'il y a dans les écrits de Mathieu, tout du moins des faits les plus importants ou intéressants. Aucune des biographies suivantes n'ajoute quelque chose de nouveau à ce que dit Maynard sur le thème du transfert d'argent de Paris en Lorraine.

Par contre Coste, lui, parle de façon détaillée dans sa biographie de Saint Vincent d'un autre type de transfert qui avait lieu dans le sens inverse, de Lorraine à Paris. Saint Vincent lui-même mentionne cette autre activité dans la lettre citée au début, dans laquelle il informe son correspondant que « Il en emmena 100 le mois passé, entre lesquels il y avait 46 filles, demoiselles et autres, qu'il a conduites et nourries jusqu'en cette ville [I, 591]. Coste ajoute d'autres cas, un en particulier où l'action de Mathieu fut bénéfique à « 170 jeunes filles qui purent être délivrées des dangers qui menaçaient leurs villages ».

De sorte que le frère Mathieu ne perdait pas son temps et ne voyageait pas à vide ni en allant ni en revenant de Lorraine. Qu'il ait pu faire tous ces voyages sans perdre une seule livre et sans qu'on lui enlève aucune des jeunes filles (tout ceci est avéré comme fait historique) est dû à son intrépidité, sa capacité d'imagination, son astuce, sa capacité à trouver des issues de secours apparemment impossibles dans des situations très difficiles. Ce qui échappe à l'histoire, c'est la conviction réelle du protagoniste sur le fait que ces aventures aient pu se réaliser seulement parce que les mérites et prières de St Vincent le protégeaient.

Ce que l'on peut assurer aussi sur le plan historique, c'est que Mathieu était un homme mû par l'esprit de St Vincent de Paul; c'est-à-dire que son être et son œuvre furent fortement influencés par l'être et l'œuvre de son fondateur, et à l'inverse son fondateur voyait chez Mathieu un exemple vivant de ce que devait être et de ce que devait faire un membre de la Congrégation de la Mission qu'il avait fondée 5 ans avant que Mathieu n'y entre. Il n'y était pas entré pour devenir prêtre, mais pour être missionnaire au milieu des pauvres ou des appauvris et dans cet aspect décisif, il n'y avait pas de différence entre lui et ses frères prêtres. Ceux-ci ajoutaient à leur être missionnaire un être de sacerdoce et des fonctions ministérielles que Mathieu ne pouvait exercer. Mais ils devaient également savoir que, même s'ils étaient prêtres, ils étaient venus à la Congrégation de M. Vincent pour être missionnaire parmi les pauvres et non pour avant tout, exercer des fonctions sacerdotales pour tout type de personne. C'est pour cela qu'ils devaient faire très attention à ce que la réalité sacerdotale de leur vie n'étouffe pas l'attention qu'ils devaient également donner aux pauvres dans leur vie matérielle. C'est ce principe fondamental qui devait inspirer tous les aspects de leur vie sacerdotale.

Quelques années après la fin de la campagne de Lorraine, les hommes de M. Vincent entreprirent une campagne similaire qui engloba deux cents villages de la région Champagne-Picardie. A un moment, parmi les dix-huit prêtres et frères présents au début de la mission, il n'en resta que 3, 3 frères parmi lesquels une fois de plus notre frère Mathieu. De cette action des trois frères, nous est resté un témoignage élogieux de la part d'une grande dame parisienne, une Dame de la Charité, qui s'exprime ainsi: « Si les frères de la Mission ont tant de grâces pour faire le bien que l'on vient de raconter, que ne feront point les prêtres! ».

Cette dame semblait bien comprendre comment les prêtres de la Mission doivent manifester leur vocation. Oui cette manière d'être prêtre missionnaire était possible, les prêtres de M. Vincent (qui ont travaillé en Lorraine en même temps que Mathieu vivait la même expérience de missionnaire mais en tant que frère) l'ont expérimenté à satiété.

Nous n'allons pas raconter ici les nombreuses aventures du frère Mathieu que l'on peut trouver dans les biographies les plus connues de St Vincent. Mais nous nous arrêterons à celles qui nous paraissent les plus intéressantes, presque incroyables. La grande qualité morale de celui qui les a vécues et mises par écrit confirme leur véracité. Le frère Mathieu mérite pleine crédibilité même quand il parle de lui-même et de ses faits.

Un beau jour, chargé de 34 000 livres dans ses besaces, il rencontra sur le chemin un homme à cheval, pistolet à la main, qui l'obligea à marcher vers un lieu isolé pour pouvoir le dépouiller à sa guise. Dans un premier temps Mathieu pensa que cette fois-ci il n'y avait pas d'échappatoire possible. Mais dans un deuxième temps, il eut l'idée de faire l'imbécile. Il commença à regarder de biais le cavalier en espérant un moment d'inattention de sa part, qui effectivement arriva lorsqu'il tourna la tête; Mathieu en profita donc pour se défaire de sa charge et la jeter dans les buissons proches. Ensuite, il se retourna et commença à faire de telles singeries en trainant les pieds et en courbant le dos que le cavalier commença à penser que sa victime n'avait pas toute sa tête. En réalité, Mathieu signalait, grâce à des sillons dans la terre fraîchement labourée, l'endroit près duquel il avait caché ses besaces. Le cavalier continua de pousser notre homme au bord d'un précipice où la seule chose qu'il obtint de lui fut un couteau de voyageur. Il le laissa en vie en se disant qu'il était fou et il s'en alla avec son maigre butin. Et ainsi, Mathieu put récupérer facilement tout l'argent qu'il avait caché dans les buissons.

Notre homme fit tant de voyages durant tant d'années que son nom était connu dans toute la région. Les soldats et malandrins l'attendaient sur les chemins, mais certainement pas pour l'escorter. Une fois, on sut qu'il était au château de Nomeny, en la possession comme toujours d'une grande quantité de livres. Un groupe de mercenaires se posta sur tous les chemins qui menaient au château pour l'attendre. Mais Mathieu demanda et obtint qu'on lui ouvre une poterne par laquelle il partit avant le lever du jour et il s'échappa par un sentier secret à peine utilisé.

Ses aventures furent si nombreuses et si connues qu'elles impressionnèrent même des gens qui auraient préféré le voler que l'admirer. Il y eut voleur qui ne permit pas qu'on vole le frère Mathieu à cause de l'admiration qu'il ressentait pour cet homme qui risquait sa vie pour sauver des centaines de personnes pauvres. C'est ainsi que ce capitaine, embusqué avec ses hommes près de Saint-Michel, les informa que Renard était dans la région et notre voleur, les voyant prêt à se mettre en route pour le dépouiller, sortit le pistolet et déclara sur un ton qui ne laissait place à aucun doute: « J'ouvre la tête de celui qui veut faire du mal à un homme qui ne sait faire autre chose que le bien ».

Avec cette phrase du voleur, « un homme qui ne sait faire autre chose que le bien » et cette phrase de St Vincent « le frère Mathieu fait des merveilles », donnait-on une caractéristique fidèle de ce que devait être le style de vie missionnaire tel que l'avait prévu son fondateur ? Était-ce le reflet fidèle du type d'homme, du type de chrétien qu'avait voulu St Vincent en fondant la Congrégation de la Mission ?

Conclusion

La figure historique de Mathieu Renard arrivée jusqu'à nous ne répond pas complètement à la définition officielle que nous laissa St Vincent de Paul sur ce que doit être un frère de sa Congrégation. Attention, nous parlons de définition officielle pas de la haute opinion que St Vincent exprima plus d'une fois sur les membres non ordonnés de sa Congrégation. Il vint à dire une fois que les frères, dans leur forme de vie, imitaient le Christ dans ce qu'il fit pendant trente ans alors que les prêtres seulement dans ce qu'il fit pendant trois ans [XI, 109].

La définition officielle est la suivante : « Quant aux laïques, leur emploi est d'aider les ecclésiastiques en tous ces ministères, en faisant l'office de Marthe, selon qu'il leur sera prescrit par le Supérieur » [*Règles Communes*, I, 2].

Dans l'histoire de l'Église, une opinion très étendue a toujours cru savoir ce que devait faire Marthe à la différence de Marie : faire à manger et s'occuper de la maison. Sans aucun doute, le frère Mathieu s'accommoda de cette tâche et l'on peut supposer qu'il le fit avec docilité quand il résidait à St Lazare et ne parcourait pas la campagne de Lorraine. Mais le fait de voyager chargé de livres s'accommode peu avec la figure de Marthe. Soyons sincères : il la brise totalement.

Cependant, ce fut le même homme qui écrivit les *Règles Communes* et qui envoya Renard, puis Parre et d'autres frères risquer leur vie pour assister les foules appauvries par les guerres. Et ces frères ne sont pas les seuls à différer de la description officielle, car St Vincent lui-même connut de près, en tant que secrétaires personnels, d'autres frères, Ducourneau, Robineau dont l'activité ne s'accommodait pas non plus à la figure de Marthe.

Mais pendant les temps postérieurs à la fondation de la Congrégation de la Mission, en réalité pendant 2 siècles, sa vraie histoire fut peu connue ; cependant ce que disaient les *Règles* était connu. De sorte que, à part quelques exceptions, le modèle de frère qui finit par prédominer dans toutes les provinces fut celui modelé sur la figure de Marthe la femme active. A vrai dire, ce n'est pas un mauvais modèle et avec lui, non seulement il y eut de nombreux saints anonymes mais le bien être des communautés fut dépendant des frères qui en prenaient soin.

Le problème est de faire de ce type de frère le seul modèle. Le fondateur lui-même connut et cultiva d'autres modèles.

Un autre aspect important surgit également dans la vie du frère Renard, aspect relatif à l'activité des prêtres de M. Vincent. Dans l'article 2 du chapitre 1 des Règles Communes, on fait une énumération des ministères propres aux ecclésiastiques de la Congrégation de la Mission. Il s'agit d'activités normales de tout type de prêtres de l'Église Catholique à l'exception de la mention se référant à la fondation des Confréries de la Charité dans les paroisses missionnées.

Mais certaines des activités des prêtres de M. Vincent en Lorraine et ensuite en Champagne-Picardie et même à Paris n'avaient rien à voir avec la fondation des Confréries de Charité et n'étaient même pas prévues dans le texte des Règles Communes. Il se passa donc la même chose qu'avec les frères. On connaissait bien les Règles mais on ne connaissait pas l'histoire. Et dans la Congrégation on vit prédominer un type de prêtre qui, par rapport à son activité pastorale, était un double du prêtre « normal » dans ses activités sacramentelles, dévotionnelles, bureaucratiques, paroissiales.

Remarquez bien la précision « on vit prédominer ». Il ne manqua jamais dans l'histoire de la Congrégation le type de prêtre missionnaire qui ressemblait beaucoup à ceux qui, en Lorraine, en Picardie, à Paris, se consacraient à prendre soin des gens, non seulement spirituellement mais aussi matériellement et corporellement et qui parfois même à cause de tout cela mourraient d'épuisement physique, comme en Lorraine.

Le texte définitif des Règles Communes fut remis aux membres de la Congrégation le 17 mai 1658, deux ans avant la mort du fondateur. St Vincent lui-même commença à les commenter dans des conférences hebdomadaires. Même s'il ne put commenter tout le contenu des Règles, il suffit de lire les conférences qui nous sont parvenues pour comprendre que celui qui se contenterait de lire seulement le texte des Règles n'arriverait jamais à comprendre la richesse de la vision spirituelle que St Vincent avait pour sa Congrégation. Ce qui n'est pas dans les Règles se trouve dans son enseignement oral, dans son enseignement épistolaire dans sa manière d'agir et dans celle de ses hommes parmi lesquels la manière d'agir de celui qui fut baptisé Mathieu Regnard et qui mourut comme Mathieu Renard.

Quelques mois après la remise des Règles, le 6 décembre 1658, le fondateur, lors d'une conférence qui nous est parvenue, ajoute un aspect fondamental qui n'apparaît pas dans les Règles elles-mêmes. Ce texte très cité et connu aujourd'hui pourrait être considéré comme la définition finale, tel un testament, de ce que doit être un missionnaire de sa Congrégation qu'il soit ou non prêtre. Nous terminerons par ce

texte comme résumé de tout ce que nous avons voulu dire dans ce travail en profitant de l'exemple surprenant du frère Renard :

« Si quelqu'un parmi nous pense être dans la Congrégation pour évangéliser les pauvres et non pour leur porter secours, pour remédier à leur besoins spirituels et non à leurs besoins temporels, je réponds que nous devons les assister et faire en sorte qu'on les assiste, nous même, ou par l'intermédiaire d'autres personnes, de toute sorte de manière. Faire cela, c'est évangéliser par des paroles et par des actes. On peut dire que venir évangéliser les pauvres ne s'entend pas seulement par enseigner les mystères nécessaires au salut mais par faire les choses prédites et figurées par les prophètes, rendre effectif l'évangile » [XII, 84].

Note bibliographique

Toutes les citations qui apparaissent dans ce texte font référence aux œuvres complètes de St Vincent de Paul, Coste, numéro de tome et page.

Des biographies les plus importantes de St Vincent on ne cite pas les pages à cause de la variété des éditions et des langues dans lesquelles elles ont été publiées :

- ABELLY : livre II, chapitre 11, section I.
- COLLET : Tome I, livre IV.
- MAYNARD : Tome IV, chapitre 3, § VI.
- COSTE : Tome II, chapitre 40.
- ROMÁN : chapitre XXXI,

La biographie du frère Mathieu qui se trouve dans Notices sur les prêtres n'ajoute rien à ce que dit Maynard sauf l'information à la page 29, note 2 concernant le fait que Maynard lui-même s'est servi des notes de Collet.

Traduction : MARINA MALANDAIN